

Mode d'emploi de la grainothèque

Échange libre et gratuit.
Servez-vous et pensez à la nourrir à
votre tour !

Lisez **la charte de la grainothèque**

Déposez vos **graines dans un sachet** (les
graines "F1" ne sont pas admises!) en indiquant
toujours :

- ❖ le nom commun de la semence et, si possible, sa dénomination latine.
- ❖ la date de récolte
- ❖ le lieu de récolte des graines (village, ville, région, pays)

Prélevez ce que vous êtes sûr de pouvoir cultiver.

Jardinez bien!

